

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Réunion du 10 mars 2010

Après avoir salué les membres de la commission qu'il rencontre dans cette formation pour la première fois, M. le Préfet confirme sa volonté de prolonger l'instance selon les modalités et le rythme arrêtés par son prédécesseur.

Il communique les chiffres clés présentés par la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi à la réunion des préfets le 3 mars dernier :

- 0,6 % = taux de croissance de la France au 4^{ème} trimestre 2009. C'est le taux de croissance le plus élevé constaté dans la zone euro (moyenne zone euro = 0,1 %) ;
- 1,4 % = taux de croissance prévisionnel de la France pour 2010 inscrit dans la loi de finances (1,1 % selon les experts européens). Ce taux est supérieur aux prévisions pour la zone euro (0,3 %) ;
- 6 milliards d'euros = manque à gagner pour l'État (en année pleine) du fait de la suppression de la taxe professionnelle et de son remplacement par la contribution économique territoriale. Pour les entreprises, la réforme représente une diminution de 20 % du coût global des investissements ;
- 600 000 = nombre d'entreprises créées en France en 2009 (dont la moitié relève du régime des auto entrepreneurs).

1/ Médiation du crédit et encours de crédits

• Médiation du crédit

Au 10 mars 2010, 116 dossiers ont été transmis à la médiation du crédit aux entreprises dans le département (1 133 reçus au niveau régional). 74,3 % des dossiers recevables ont connu une issue favorable au niveau départemental contre 73,3 % au niveau régional.

Les évolutions du recours à la médiation du crédit au plan national, ainsi qu'un communiqué de presse du 28 février 2010 sur les résultats de la médiation, sont présentés en *annexe 1*.

9 dossiers de médiation du secteur de l'agriculture sont parvenus à la Banque de France depuis le mois de février. Sur les 4 dossiers traités à ce jour, 3 ont obtenu une issue positive et 1 a été orienté sur les procédures AGRIDIF.

Le Médiateur du Crédit aux Entreprises, M. RAMEIX, se rendra en Tarn-et-Garonne le 29 avril prochain.

• Evolution des encours de crédits

L'évolution des encours mobilisés au plan national, régional et départemental figure en *annexe 2*.

2/ Données fiscales et sociales

2.1 - Direction des services fiscaux

- Evolution des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises assujetties à la TVA :

Evolution janvier 2010 / janvier 2009	Tarn-et-Garonne	Région Midi-Pyrénées	France
Totalité des CA	- 0,88 %	- 7,8 %	- 4,8 %
CA secteur de la construction	+ 6,6 %	+ 6 %	- 1,5 %
CA secteur du commerce et de la réparation automobile	+ 7,2 %	+ 11,8 %	+ 8,6 %

Evolution février 2010 / février 2009	Tarn-et-Garonne	Région Midi-Pyrénées	France
Totalité des CA	- 4,28 %	+ 11,9 %	- 5,5 %
CA secteur de la construction	- 13,7 %	- 7 %	- 8,8 %
CA secteur du commerce et de la réparation automobile	+ 3,2 %	+ 2 %	+ 3,8 %

Ces évolutions ne portant que sur les deux premiers mois de l'année, il convient de les interpréter avec prudence.

2.2 Unité Territoriale de la DIRECCTE (ex-DDTEFP)

- Emploi et marché du travail**

Au 31 janvier 2010, le Tarn-et-Garonne comptabilisait 16.249 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (+15% sur 1 an ; 15.819 en données CVS), dont 11.304 inscrits en catégorie A (10.506 en données CVS).

Si l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi reste inférieure à celle observée en moyenne en Midi-Pyrénées sur 1 an, elle est néanmoins la plus forte de la région pour le mois de janvier 2010.

- Chômage partiel**

166.273 heures de chômage partiel ont été autorisées au 5 mars pour l'année 2010. Cela représente entre 10% et 13% des heures autorisées chaque mois en Midi-Pyrénées.

A ce jour, seules 1305 heures ont été remboursées pour le mois de janvier 2010.

- Licenciements économiques et ruptures conventionnelles**

22 licenciements économiques ont été adressés à l'Inspection du Travail en 2009 (sous déclaration des entreprises conjuguée à un probable problème de recueil des informations).

148 demandes d'homologation de ruptures conventionnelles ont été adressées à nos services au 25 février 2010, dont 50 signées en 2009 et 98 signées en 2010.

- **Effort de l'État en matière de contrats aidés en Tarn-et-Garonne**

Il s'est élevé à 16 millions d'euros en 2009, soit deux fois plus qu'en 2008.

Deux tableaux sont joints en annexe 3 : marché du travail à fin janvier 2010 et calendrier prévisionnel du chômage partiel en Tarn-et-Garonne en 2010.

3/ Tour de table

- **Tribunal de commerce**

Pas d'évolution notable du nombre de dossiers traités depuis le début de l'année. Toutefois le rythme demeure soutenu : + 20 % par rapport au niveau d'activité habituel du tribunal de commerce.

Chaque mois environ 20 procédures de redressement judiciaire, 4 procédures de sauvegarde et 15 de mandat ad hoc sont ouvertes, les dernières étant réalisées pour aider les entreprises dans leur recherche de trésorerie. Les secteurs du bâtiment et des transports sont les plus touchés.

- **Union des industries et métiers de la métallurgie**

La situation de mars est équivalente à celle observée au cours des mois précédents pour les adhérents de l'UIMM. Elle est globalement meilleure que ne le pensait l'organisation. Très peu de bilans ont été déposés.

Un sujet essentiel est mis en avant par le Président de l'IUMM : les entreprises qui ont accusé une baisse de leur chiffre d'affaire en 2009 vont présenter un bilan dégradé et risquent ainsi être moins bien notées. Il lui semble indispensable que le chef d'entreprise puisse expliquer en quoi la crise a eu un effet négatif sur le chiffre d'affaires et quelles sont les perspectives d'évolution. Le directeur de la Banque de France précise que cette demande est d'ores et déjà prise en compte car une annexe explicative, conçue en liaison avec les experts-comptables, pourra être jointe au bilan. Cette information très importante doit être relayée par toutes les organisations professionnelles à leurs adhérents.

Pour faciliter le financement des PME, l'UIMM met en place des fonds de garantie en lien avec OSEO. Une présentation du dispositif sera effectuée au cours d'une prochaine réunion de la CDFE.

- **Chambre des métiers**

Le nombre d'immatriculations au registre des métiers a baissé en 2009 et le nombre des radiations a augmenté, notamment dans le secteur du bâtiment.

Les artisans résistent à la crise mais tous les secteurs sont impactés ; la distribution et l'alimentation étant les moins touchés.

- **Chambre de commerce et d'industrie**

Pour ce qui concerne la médiation du crédit, la CCI, tiers de confiance, a procédé à un bilan de son activité qui est joint en *annexe 4*.

Le secteur automobile a connu une embellie en fin d'année 2009. Pour 2010, les constructeurs automobiles s'attendent à une chute des ventes aux particuliers, compensée en partie seulement par une augmentation des ventes aux entreprises. Aucun dépôt de bilan n'a été enregistré pour les distributeurs automobiles des marques Peugeot et Citroën, grâce notamment à l'effet positif de la prime à la casse.

- **BTP**

Les entreprises ont une visibilité à très court terme (de 1 à 6 mois selon les secteurs d'activité).

Dans les travaux publics, la concurrence est très forte. Beaucoup d'entreprises cherchent à prendre des marchés de plus en plus loin de leurs bases en proposant des prix très bas (baisse de l'ordre de 30 à 40 %).

Les décideurs publics semblent se satisfaire de cette situation en attribuant les marchés au moins disant. Leurs décisions sont lourdes de conséquence sur le plan social. Le risque est grand sur la qualité des travaux.

Saisi par écrit sur ce sujet par la fédération du bâtiment et des travaux publics, M. le Préfet indique avoir adressé le 8 mars dernier une lettre à tous les élus du département pour les alerter sur le risque encouru à retenir une offre de prix manifestement sous-évaluée et leur rappeler les règles du code des marchés publics sur le choix des offres et le rejet de celles qui sont anormalement basses.

La fédération du BTP craint une position plus dure des banques envers ses adhérents du fait de la dégradation des bilans 2009.

- **Centre des Jeunes Dirigeants**

Les jeunes dirigeants constatent également un ralentissement de l'activité en 2009. Ils attendent une baisse des investissements en 2010.

- **MEDEF**

L'année 2009 a été dure mais 2010 devrait l'être encore plus.

Le MEDEF salue la démarche entreprise par la Banque de France pour compléter les envois de bilans par des informations sur les évolutions intervenues depuis la fin de l'exercice et celle des experts-comptables qui ont créé une annexe spécifique sur l'impact de la crise sur les bilans 2009 à utiliser à bon escient. Il les sollicitera pour qu'une présentation soit faite à ses adhérents.. Il les sollicitera pour qu'une présentation soit faite à ses adhérents.

Participation aux voiries et réseaux : les collectivités locales du département ne pourraient pas récupérer la TVA sur les travaux de voirie et de réseau, alors que dans d'autres départements cela serait possible. Le directeur des services fiscaux apportera une réponse sur ce point lors d'une prochaine réunion de la CDFE.

Le MEDEF souhaiterait qu'une réunion soit organisée entre les décideurs publics et les chefs d'entreprise sur le thème de l'attribution des marchés au moins disant.

M. le Préfet, qui a adressé un courrier aux élus sur ce sujet (cf supra) propose de sensibiliser les élus lors des réunions qu'il organise périodiquement. Il précise que le dispositif mis en place par le Gouvernement dans le cadre du plan de relance consistant à rembourser par anticipation le FCTVA aux collectivités locales est reconduit en 2010.

- **Fédération bancaire française**

M. CHEVRIER, nouveau président de la fédération bancaire française, a réuni les représentants de toutes les banques de la place.

Un message a été transmis à tous les chargés d'affaires entreprises pour qu'ils conseillent aux clients de se rapprocher de leur expert-comptable pour que l'impact de la crise en 2009 sur leurs résultats et les perspectives d'évolution soit clairement identifié.

La FBF propose de réunir les représentants des entreprises et des banques pour aborder tous les sujets de préoccupation communs, exposer les problématiques des banques et des entreprises et présenter l'organisation en « pool bancaire » qu'elle souhaite mettre en place

dans le département. Des dates seront proposées prochainement aux représentants des entreprises.

Les dispositions de la loi Brunel seront présentées lors d'une prochaine réunion de la CDFE.

M. le Préfet rappelle que le Président de la République a réuni le 5 mars les banques françaises : 936 milliards d'euros seront consacrés aux crédits des TPE et PME en 2010.

4/ Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture

M. MANDOUZE, directeur départemental des territoires, a présenté les dispositions du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture mis en place par le Gouvernement. *Le diaporama projeté en séance est joint en annexe 5.*

5/ Suppression de la taxe professionnelle : impact pour les entreprises

M. RABAIN, directeur des services fiscaux, a explicité l'impact de la suppression de la taxe professionnelle sur les entreprises. *Le diaporama projeté en séance est joint en annexe 6.*

6/ Présentation de l'organisation et des méthodes de distribution du crédit par la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées

La Caisse d'épargne a présenté l'organisation mise en place pour instruire les dossiers présentés en médiation du crédit et les modalités de traitement des demandes de crédit par les entreprises. *Le diaporama projeté en séance est joint en annexe 7.*



Liste des annexes

Annexe 1 : Médiation du crédit (résultats France au 28 février 2010)

Communiqué de presse du 28 février 2010

Annexe 2 : Evolution des encours de crédits mobilisés (France, région, départements)

Annexe 3 : Tableaux de l'unité territoriale de la DIRECCTE (ex-DDTEFP)

Annexe 4 : Bilan de la chambre de commerce et d'industrie, tiers de confiance de la médiation

Annexe 5 : Plan de soutien exceptionnel à l'agriculture

Annexe 6 : Suppression de la taxe professionnelle : impact pour les entreprises

Annexe 7 : Présentation de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées et de son fonctionnement



La prochaine réunion se déroulera le jeudi 29 avril 2010 à partir de 11 H00, à la préfecture, en présence de M. Gérard RAMEIX, Médiateur du Crédit aux Entreprises.

Dates des réunions suivantes : 12 mai, 9 juin, 7 juillet à partir de 17H30 à la préfecture.

PARTICIPANTS

NOM-PRENOM	ORGANISME
BOUDON Didier	Préfecture
BEQUET Stéphane	Ville de Montauban
BEZARD-FALGAS Patrick	MEDEF
BONNAUD Christel	LCL
BONTEMPI Martine	Préfecture
CASTEL Jean-Paul	FBTP
CHERLONNEIX Bernard	Banque de France
CHEVRIER Daniel	BNP Paribas - FBF
DAUBERT Eric	Caisse d'Epargne
DELETANG Sylvie	CCI
DELZERS Roland	Chambre des métiers
FARELLA Alain	Tribunal de commerce
FROMENTEZE Laurent	DDTEFP
GUERIN Jean-Luc	UIMM
HORDEAUX Sébastien	CJD
LEPILLEUR Dominique	Banque Courtois
LERISSON Didier	Banque Populaire Occ
MANDOUZE Dominique	DDT
MARTY Jean-Louis	CCI
PLACÉ Stève	Banque Courtois
POGGIOLI Gérard	TPG
RABAIN Lionel	DSF
RICHASSE Patrick	ADE 82
SUDRY Fabien	Préfet